



## ADDENDUM AU RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le présent addendum concerne le Document d'enregistrement universel 2025 déposé le 28 avril 2026 auprès de l'AMF (le « **Document d'enregistrement universel 2025** ») sous le numéro de dépôt D. 26-0297.

Il a pour unique objet de corriger une erreur manifeste dans :

- les sections « *Rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2025 à Jean-Christian Bergeron en qualité de Gérant (mandat exercé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025)* » et « *Rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2025 à Marc Jacquot en qualité de Gérant (mandat exercé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025)* » figurant respectivement en pages 337 et 338 du Document d'enregistrement universel 2025 ;
- les tableaux « *Tableau 2 (nomenclature Code Afep-Medef et AMF) – Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque Gérant* » figurant respectivement en pages 348 et 349 du Document d'enregistrement universel 2025.

Le présent addendum modifie et fait partie intégrante du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et figurant dans le Document d'enregistrement universel 2025.

Les seules modifications apportées sont les corrections identifiées en gras souligné ci-dessous. En effet, aucune rémunération variable annuelle au titre de l'exercice 2025 n'a été versée à Jean-Christian Bergeron ou Marc Jacquot en qualité de Gérants.

### Rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2025 à Jean-Christian Bergeron en qualité de Gérant (mandat exercé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025)

Éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos	Montants attribués au titre de l'exercice 2025	Montants versés au cours de l'exercice 2025	Présentation
Rémunération fixe	137 500 €	137 500 €	La rémunération fixe de Jean-Christian Bergeron au titre de l'exercice 2025 a été arrêtée par le Conseil de Surveillance à 137 500 euros. <i>Pour plus de détails, se reporter au paragraphe « Détermination de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2025 » ci-avant.</i>
Rémunération variable annuelle	85 800 €	<b>0 €</b>	Plafonnée à 80 % de la rémunération fixe annuelle et intégralement soumise à des critères de performance. Le taux global de réalisation des objectifs attachés à la rémunération variable annuelle s'élève à 78 %. Le montant de la rémunération variable annuelle due au titre de l'exercice 2025 s'élève à 85 800 euros. <i>Pour plus de détails, se reporter au tableau présentant le « Niveau de réalisation des critères de performance attachés à la rémunération variable annuelle de Jean-Christian Bergeron au titre de l'exercice 2025 » ci-avant.</i>
Rémunération variable pluriannuelle	0 €	0 €	Aucun montant n'a été attribué ni versé.
Rémunération exceptionnelle	Sans objet	Sans objet	La politique ne prévoit pas de rémunération exceptionnelle.

Options de souscription d'actions, actions de performance ou tout autre élément de rémunération de long terme	0 €	0 €	En sa qualité de Gérant, Jean-Christian Bergeron n'a bénéficié d'aucune attribution d'options de souscription, d'actions de performance ou de tout autre élément de rémunération de long terme. Par ailleurs, au cours de l'exercice, il s'est vu attribuer, le 15 juillet 2025, en sa qualité de Directeur Général de Rubis Énergie, 33 172 actions de performance (valorisation IFRS au 31 décembre 2025 : 566 578 euros).
Avantages de toute nature	11 406 €	11 406 €	Jean-Christian Bergeron a bénéficié de la mise à disposition d'un véhicule de fonction (1 940 euros), d'une assurance perte d'emploi du dirigeant au titre de la garantie sociale des chefs d'entreprise (6 949 euros) et des régimes complémentaires de prévoyance et de frais de santé (2 517 euros).
Régime de retraite supplémentaire	14 130 €	14 130 €	Jean-Christian Bergeron a bénéficié d'un plan d'épargne retraite obligatoire (PERO). Le montant des cotisations patronales s'est élevé à 14 130 euros.
Rémunération ou avantage versé ou attribué par des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation	0 €	0 €	Absence de rémunération ou avantage versé ou attribué par des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation au titre des mandats détenus en 2025.
Rémunération, indemnité ou avantage lié à la prise de mandat social	0 €	0 €	Aucune rémunération, indemnité ni aucun avantage lié à la prise de mandat social n'a été versé en 2025.
Indemnité de départ	0 €	0 €	Aucune indemnité n'a été versée en 2025.
Contrepartie à un engagement de non-concurrence	0 €	0 €	Aucune indemnité n'a été versée en 2025.

### Rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2025 à Marc Jacquot en qualité de Gérant (mandat exercé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025)

Éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos	Montants attribués au titre de l'exercice 2025	Montants versés au cours de l'exercice 2025	Présentation
Rémunération fixe	105 000 €	105 000 €	La rémunération fixe de Marc Jacquot au titre de l'exercice 2025 a été arrêtée par le Conseil de Surveillance à 105 000 euros. <i>Pour plus de détails, se reporter au paragraphe « Détermination de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2025 » ci-avant.</i>
Rémunération variable annuelle	65 520 €	<b>0 €</b>	Plafonnée à 80 % de la rémunération fixe annuelle et intégralement soumise à des critères de performance. Le taux global de réalisation des objectifs attachés à la rémunération variable annuelle s'élève à 78 %. Le montant de la rémunération variable annuelle due au titre de l'exercice 2025 s'élève à 65 520 euros. <i>Pour plus de détails, se reporter au tableau présentant le « Niveau de réalisation des critères de performance attachés à la rémunération variable annuelle de Marc Jacquot au titre de l'exercice 2025 » ci-avant.</i>
Rémunération variable pluriannuelle	0 €	0 €	Aucun montant n'a été attribué ni versé.
Rémunération exceptionnelle	Sans objet	Sans objet	La politique ne prévoit pas de rémunération exceptionnelle.
Options de souscription d'actions, actions de performance ou tout autre élément de rémunération de long terme	0 €	0 €	En sa qualité de Gérant, Marc Jacquot n'a bénéficié d'aucune attribution d'options de souscription, d'actions de performance ou de tout autre élément de rémunération de long terme. Par ailleurs, au cours de l'exercice, il s'est vu attribuer, le 15 juillet 2025, en sa qualité de Directeur Financier Groupe, 25 332 actions de performance (valorisation IFRS au 31 décembre 2025 : 432 671 euros).
Avantages de toute nature	10 918 €	10 918 €	Marc Jacquot a bénéficié de la mise à disposition d'un véhicule de fonction (2 850 euros), d'une assurance perte d'emploi du dirigeant au titre de la garantie sociale des chefs d'entreprise (6 022 euros) et des régimes complémentaires de prévoyance et de frais de santé (2 046 euros).

Régime de retraite supplémentaire	11 387 €	11 387 €	Marc Jacquot a bénéficié d'un plan d'épargne retraite obligatoire (PERO). Le montant des cotisations patronales s'est élevé à 11 387 euros.
Rémunération ou avantage versé ou attribué par des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation	0	0 €	Absence de rémunération ou avantage versé ou attribué par des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation au titre des mandats détenus en 2025.
Rémunération, indemnité ou avantage lié à la prise de mandat social	0 €	0 €	Aucune rémunération, indemnité ni aucun avantage lié à la prise de mandat social n'a été versé en 2025.
Indemnité de départ	0 €	0 €	Aucune indemnité n'a été versée en 2025.
Contrepartie à un engagement de non-concurrence	0 €	0 €	Aucune indemnité n'a été versée en 2025.

### RÉMUNÉRATION DE JEAN-CHRISTIAN BERGERON

**TABLEAU 2 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)
<b>Jean-Christian Bergeron, Gérant</b>				
Rémunération fixe	137 500	137 500	-	-
Rémunération variable annuelle	85 800	0	-	-
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	-	-
Rémunération allouée à raison du mandat de membre du Conseil de Surveillance	N/A	N/A	-	-
Avantages de toute nature (voiture, GSC, régimes prévoyance et santé)	11 406	11 406	-	-
Régime de retraite supplémentaire	14 130	14 130	-	-
<b>TOTAL</b>	248 836	<b>163 036</b>	-	-

### RÉMUNÉRATION DE MARC JACQUOT

**TABLEAU 2 (NOMENCLATURE CODE AFEP-MEDEF ET AMF) – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE GÉRANT**

	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)	Montants attribués (en euros)	Montants versés (en euros)
<b>Marc Jacquot, Gérant</b>				
Rémunération fixe	105 000	105 000	-	-
Rémunération variable annuelle	65 520	0	-	-
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	-	-
Rémunération allouée à raison du mandat de membre du Conseil de Surveillance	N/A	N/A	-	-
Avantages de toute nature (voiture, GSC, régimes prévoyance et santé)	10 918	10 918	-	-
Régime de retraite supplémentaire	11 387	11 387	-	-
<b>TOTAL</b>	192 825	<b>127 305</b>	-	-